

de modifier la loi criminelle et de donner plus d'extension aux dispositions de l'acte concernant les offenses contre la personne.

La motion est rejetée sur la division suivante :

Pour :
Messieurs

Allen,
Allison (Hants),
Bain (Wentworth),
Baker (Victoria),
Bécharl,
Bernier,
Blake,
Bourassa,
Bowell,
Burpee (Sunbury),
Cameron (Victoria),
Cameron (Middlesex),
Campbell (Beafrew),
Cartwright,
Casey,
Casgrain,
Catudal,
Charlton,
Cockburn,
Cook,
Davies,
De St. Georges.

Fisher,
Fleming,
Foster,
Gillmor,
Guillet,
Gunn,
Harley,
Hay,
Hillard,
Holton,
Innes,
Irvine,
King,
Kinney,
Kirk,
Landerkin,
Lister,
Mackenzie,
McIntyre,
Melisac,
Mills,
Mulock,

Patterson (Brant),
Platt,
Ray,
Rinfret,
Robertson (Shelburne),
Scriver,
Somerville (Brant),
Somerville (Bruce),
Springer,
Thompson,
Trow,
Tyrwhitt,
Vail,
Vanasse,
Wallace (Albert),
Watson,
Weldon,
Wells,
Wheler,
Wilson,
Wood (Brockville).—65.

Contre :
Messieurs

Abbott,
Allison (Lennox),
Bain (Soulanges),
Baker (Missisquoi),
Beaty,
Bell,
Belleau,
Benoit,
Benson,
Bergeron,
Bergin,
Billy,
Blondeau,
Bossé,
Bourbeau,
Brecken,
Burnham,
Burns,
Cameron (Inverness),
Carling,
Caron,
Chapleau,
Cimon,
Coastigan,
Coughlin,
Coursol,
Curran,
Outhbert,
Daly,

Dawson,
Desjardins,
Dickinson,
Dodd,
Dugas,
Dupont,
Farrow,
Ferguson (Welland),
Gagné,
Gault,
Giguault,
Grandebois,
Guilbault,
Hackett,
Haggart,
Hesson,
Hickey,
Homer,
Ives,
Kilvert,
Landry (Kent),
Landry (Montmaguy),
Langvin,
Mackintosh,
Macmaster,
Macmillan (Middlesex),
McMillan (Vaudreuil),
McDougald.

McGreevy,
McNeill,
Massue,
Méthot,
Mitchell,
Moffat,
Orton,
Quimet,
Painr,
Pinsonneault,
Reid,
Robertson (Hamilton),
Robertson (Hastings),
Scott,
Shakespeare,
Small,
Smyth,
Stairs,
Tassé,
Taylor,
Temple,
Valin,
Wallace (York),
White (Oardwell),
White (Beafrew),
Wight,
Wood (Westmoreland),
Woodworth.—66.

DEMANDES DE DOCUMENTS.

Les adresses à Son Excellence, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés, savoir :

État de tous les argents payés à T. Charles Watson par le gouvernement du Canada depuis 1881, le dit état devant montrer aussi les services, s'il en est, rendus par le dit Watson au département des chemins de fer et canaux, ou à aucune autre branche du service public, depuis l'année ci-dessus mentionnée.—(M. Wilson.)

Copie du rapport de M. Michaud, ingénieur, sur les exploitations qu'il a faites l'automne dernier dans la rivière Saint-François, dans le but d'y établir des estacades.—(M. Vanasse.)

Copie du rapport de M. Guerin, ingénieur civil, sur des explorations qu'il a faites dans la rivière Yama-ka et les environs de la baie Lavallière.—(M. Bergeron, pour M. Vanasse.)

État donnant les noms des différentes personnes qui ont envoyé des soumissions pour la construction d'un steamer pour remplacer le *Princess Louise* et le nom de la personne à qui le contrat a été donné; aussi, copie, du devis

fourni aux personnes qui ont présenté des soumissions.—(M. Wilson.)

Sir HECTOR LANGEVIN : Je propose l'ajournement de la Chambre.

La motion est adoptée et (à 11 heures 25 p. m.) la Chambre s'ajourne.

CHAMBRE DES COMMUNES.

JEUDI, 13 mars 1884.

L'Orateur prend le fauteuil à trois heures.

PRIÈRE :

FRAUDE A L'ÉGARD DES CONTRATS PUBLICS.

M. CASGRAIN : Appuyé par Sir Richard Cartwright, je désire proposer que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour prendre de nouveau en considération le bill (n° 12) à l'effet d'amender l'acte intitulé : " Acte pour mieux prévenir la fraude à l'égard des contrats entraînant la dépense de deniers publics."

Je désire connaître l'opinion de la Chambre relativement au principe de ce bill. Il est vrai que la seconde lecture du projet de loi semble indiquer que la Chambre adopte les principes du bill. Cependant, il y a plusieurs manières dont la Chambre peut disposer d'un projet de loi.

Après ce qui est arrivé hier, je ne considère pas que la Chambre ait exprimé son opinion sur la question de savoir si à l'avenir les entrepreneurs pourront ou ne pourront pas souscrire aux fonds d'élection, comme ils l'ont fait par le passé. C'est sur cette question que je désire voir la Chambre se prononcer au moyen d'un vote.

La motion est rejetée sur la division suivante :

Pour :

Messieurs

Allen,
Allison (Lennox),
Armstrong,
Bécharl,
Bernier,
Blake,
Bourassa,
Burpee (Sunbury),
Cameron (Huron),
Cameron (Middlesex),
Campbell (Beafrew),
Cartwright,
Casgrain,
Catudal,
Charlton,
Cockburn,
Cook,
Davies,
De St. Georges,
Dupont,

Fairbank,
Fisher,
Fleming,
Geoffrion,
Gillmor,
Gunn,
Harley,
Holton,
Innes,
Irvine,
King,
Landerkin,
Lamer,
Lister,
Mackenzie,
McCracey,
McIntyre,
McIsaac,
McMillan,
Mills,

Mulock,
Patterson (Brant),
Ray,
Rinfret,
Robertson (Shelburne),
Scriver,
Somerville (Brant),
Somerville (Bruce),
Springer,
Sutherland (Oxford),
Thompson,
Trow,
Vail,
Watson,
Weldon,
Wells,
Wheler,
Wilson,
Yeo.—59.

Contre :

Messieurs

Abbott,
Amyot,
Bain (Soulanges),
Baker (Missisquoi),
Baker (Victoria),
Beaty,
Bell,
Belleau,
Benoit,
Benson,
Bergeron,
Bergin,
Billy,
Blondeau,
Bulduc,
Bourbeau,

Désjardins,
Dickinson,
Dugas,
Ferguson (Welland),
Foster,
Gagné,
Gault,
Giguault,
Grouard,
Grandon,
Guilbault,
Hackett,
Hall,
Hull,
Hesson,

Mitchell,
Montplaisir,
Orton,
Quimet,
Painr,
Patterson (Essex),
Pinsonneault,
Reid,
Robertson (Hamilton),
Robertson (Hastings),
Royal,
Scott,
Shakespeare,
Small,
Smyth,
Stairs,